

Le Monde, 4 avril 2022

Le Sénat mène une mission d'information sur les métropoles de Lyon et d'Aix-Marseille

La commission des lois a commencé une série d'auditions jeudi et vendredi à Lyon, pour évaluer un modèle unique en France, défendu par le président écologiste de la métropole.

Par Richard Schittelly (Lyon, correspondant)

Publié le 04 avril 2022 à 11h01 - Mis à jour le 04 avril 2022 à 11h12 - Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

La commission des lois du Sénat a engagé une vaste mission d'information consacrée au fonctionnement des métropoles de Lyon et d'Aix-Marseille, en commençant par la capitale des Gaules. Décentralisée dans une salle de la préfecture de région à Lyon, la mission sénatoriale a mené deux journées d'auditions, jeudi 31 mars et vendredi 1^{er} avril.

Pilotée par François-Noël Buffet (Les Républicains), président de la commission des lois du Sénat, l'équipe de dix sénateurs a entendu des élus métropolitains de tous les groupes politiques, ainsi que des représentants consulaires. Les sénateurs prévoient d'entendre les parlementaires du Rhône dans le courant d'avril, au Palais du Luxembourg cette fois. Et enfin les trois personnages clés de la transformation de la communauté urbaine de Lyon en métropole : Gérard Collomb, ancien maire et président de la Métropole de Lyon, Michel Mercier, ancien président du département du Rhône, et Jean-François Carenco, à l'époque préfet de région à Lyon.

